



Conseil économique et social

Distr. générale
26 avril 2012
Français
Original: anglais



Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Comité du bois

Commission européenne des forêts

Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie
forestière et des statistiques des forêts

Trente-quatrième session

Genève, 27-29 mars 2012

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Adoption du rapport

Rapport du Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts sur sa trente-quatrième session

I. Participation

1. Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts a tenu sa trente-quatrième session à Genève du 27 au 29 mars 2012. Y ont participé des représentants des pays suivants: Allemagne, Autriche, Canada, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.
2. Un représentant de l'Australie a également participé à la session.
3. Des représentants de la Commission européenne étaient également présents.
4. Les organismes des Nations Unies et organisations intergouvernementales ci-après ont pris part à la session: Agence européenne pour l'environnement (AEE), Institut forestier européen et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
5. Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont également assisté à la session: Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA), Union des sylviculteurs du sud de l'Europe (USSE).

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

6. L'ordre du jour provisoire a été adopté.

III. Résultats de la session conjointe du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts et incidences pour le Groupe de travail (point 2 de l'ordre du jour)

7. Le secrétariat a rendu compte des résultats d'Orman 2011, la session conjointe tenue par le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO à Antalya (Turquie) en octobre 2011. En particulier, le Groupe de travail a été informé que lors de cette session les deux organes sont convenus de modifier la filière que doivent suivre les équipes de spécialistes pour rendre compte. Pour une période d'essai de deux ans, les sept équipes de spécialistes rendront compte au Groupe de travail. L'intitulé du Groupe de travail a également été modifié de manière à refléter les modifications apportées à son mandat, qui englobe aussi désormais les aspects relatifs à la gestion des forêts. Il se nomme maintenant «Groupe de travail mixte des statistiques et de l'économie forestières et de la gestion des forêts». Le secrétariat a également rendu compte aux participants d'autres résultats et décisions d'Orman 2011 (voir le rapport de la session conjointe du Comité du bois et de la Commission des forêts, document ECE/TIM/2011/20-FO:EFC/2011/20).

IV. Informations relatives à l'examen stratégique (point 3 de l'ordre du jour)

8. Il a été rendu compte du processus de l'examen stratégique 2013, des principales dates et des documents connexes. Des informations détaillées concernant le processus d'examen sont fournies dans le document ECE/TIM/2011/9-FO:EFC/2011/9. À titre de contribution à l'examen stratégique 2013, le Groupe de travail est convenu d'entreprendre une auto-évaluation en organisant des débats approfondis de la question à sa prochaine session en 2013, éventuellement dans le cadre de réunions de groupes et de groupes de travail.

V. Examen stratégique 2013: résultats des auto-évaluations des équipes de spécialistes (point 4 de l'ordre du jour)

9. Conformément à l'examen stratégique 2013 approuvé à Orman 2011, les sept équipes de spécialistes ont été invitées à s'auto-évaluer en mettant en regard leurs objectifs/mandats et leurs résultats, ainsi qu'en comparant leur organisation, motivation, structure et soutien respectifs. Les résultats ont été présentés à la réunion par les directeurs respectifs (ou les représentants désignés) de chaque équipe. Il a été demandé aux pays de prendre note de ces évaluations et de formuler des observations à leur sujet (ainsi que sur les travaux de chaque équipe) à titre de contribution à l'examen stratégique. Le secrétariat élaborera ensuite un document pour examen par le Comité du bois/la Commission européenne des forêts en octobre 2012, qui contiendra notamment les résultats des auto-évaluations des équipes et des discussions tenues pendant cette session du Groupe de travail.

Équipe de spécialistes des incendies de forêts

10. M. Sergiy Zibtsev (Ukraine) a rendu compte des résultats de l'auto-évaluation au nom du responsable de l'Équipe de spécialistes des incendies de forêt. Le nombre de membres de l'Équipe qui ont répondu aux questions a été jugé satisfaisant et montrait bien à quel point l'Équipe s'impliquait et était utile pour l'Europe méridionale et orientale, le Caucase et l'Asie centrale. Elle est considérée comme jouant un rôle important dans

l'échange d'informations et de connaissances spécialisées tout en contribuant au niveau mondial au renforcement des travaux sur les incendies de forêt.

11. Les membres de l'Équipe ont estimé que celle-ci s'était particulièrement bien acquittée de sa tâche dans les domaines suivants: promotion du dialogue entre les spécialistes des incendies à l'Est et à l'Ouest; recours aux feux dans l'agriculture et l'élevage pastoral; nouveaux problèmes dus aux incendies affectant les paysages culturels; gestion des incendies sur les sites contaminés (par exemple contamination radioactive, chimique ou autre); et renforcement de la coopération transfrontière dans la gestion des incendies, en particulier par l'intermédiaire des réseaux régionaux.

12. Les participants ont fait observer qu'il était important que l'Équipe s'occupe aussi de la prévention des incendies de forêt (en adoptant notamment une démarche participative et ascendante) et il a été suggéré que son mandat soit modifié de manière à couvrir expressément cette question.

Équipe de spécialistes des produits forestiers durables

13. Cette auto-évaluation a été présentée par M. Branko Glavonjic, responsable adjoint de l'Équipe. Celui-ci a résumé les résultats de l'auto-évaluation à laquelle, il fallait le reconnaître, assez peu de membres avaient répondu mais qui donnait néanmoins des indications de l'impression de l'Équipe sur sa situation actuelle. Les responsables des sous-groupes ajouteront aussi leurs commentaires.

14. Plus de la moitié des membres qui ont répondu ont estimé que dans leur position ils avaient influé sur l'exécution et les résultats des activités menées par l'Équipe de spécialistes dans leur pays, mais ils ont indiqué que les méthodes formelles de diffusion des résultats des sessions de l'Équipe et du Comité du bois auprès de leurs homologues dans les pays hôtes faisaient défaut. Ils ont aussi indiqué que le secrétariat du Comité du bois et les responsables de l'Équipe devraient jouer un rôle plus important dans l'établissement de liens de communication.

15. Le financement de la participation aux réunions est une question importante. L'infrastructure du Comité du bois devrait comporter des mécanismes permettant de budgétiser les frais de voyage des responsables de l'Équipe et d'autres membres. Des fonds devraient activement être recherchés auprès des pays membres et de l'industrie.

16. Le mandat de l'Équipe était clair, mais il a été suggéré qu'il devait être actualisé plus fréquemment. Il a été estimé que la couverture régionale était satisfaisante mais une plus grande attention devait être accordée aux pays extérieurs à la région qui exercent une influence sur les marchés au sein de la région de la CEE.

Équipe de spécialistes de la surveillance de la gestion durable des forêts

17. Le résumé de l'auto-évaluation de l'Équipe de spécialistes a été présenté par M. Kari Korhonen, le responsable de l'Équipe. L'enquête avait été adressée à l'ensemble des 90 membres de l'Équipe, issus de 35 pays et 16 organisations. Les huit réponses reçues correspondaient à moins du dixième du total, mais elles représentaient les vues de huit pays différents.

18. Les personnes interrogées ont relevé l'utilité des activités de l'Équipe pour l'établissement des rapports sur l'état des ressources au niveau mondial (évaluations des ressources forestières mondiales, FRA) et au niveau régional (rapports sur l'état des forêts en Europe) ainsi que l'intervention particulièrement appréciée de l'Équipe dans ces deux processus. L'échange de données d'expérience pour l'établissement de rapports au niveau international et les contributions/conseils donnés pour la mise en œuvre au niveau national ont été considérés comme les principales sources de motivation personnelle.

19. Les résultats de l'étude ont confirmé que le mandat de l'Équipe était clairement énoncé et que ses méthodes de travail étaient adaptées (à savoir communications individuelles, réunions et séminaires). La structure, la représentativité et les compétences de l'Équipe ont été jugées adéquates. Si les personnes interrogées ont estimé que l'appui fourni par le secrétariat était satisfaisant, la nécessité de lever des fonds auprès de sources internationales pour appuyer les travaux de l'Équipe a néanmoins été mentionnée. Associer les activités de l'Équipe à d'autres projets pertinents serait un moyen d'accroître l'efficacité et l'efficacé de son action.

20. Le Groupe de travail a constaté que l'Équipe s'occupait de questions couvrant un champ plus large; cependant, il a été relevé que le rapport ne rendait pas compte des problèmes qui avaient été rencontrés récemment dans la notification des indicateurs socioéconomiques. Il a été suggéré de s'attacher davantage à développer les capacités de l'Équipe dans ce domaine, ce qui lui permettrait de mieux rendre compte des conditions socioéconomiques complexes de la gestion durable des forêts.

21. Le Groupe de travail a accueilli favorablement le rapport et a apprécié le dynamisme de l'Équipe, qui a contribué de manière significative à l'établissement des rapports récemment publiés sur la forêt et la gestion des forêts. Il a jugé que l'engagement de l'Équipe avait eu une importance déterminante pour mener à bien le dernier cycle d'établissement de rapports mondiaux et régionaux.

Équipe de spécialistes des politiques forestières dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale

22. M. Anatoly Petrov (responsable de l'Équipe) a brièvement rappelé les conditions de la création de l'Équipe de spécialistes des politiques forestières dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale ainsi que les défis rencontrés. Il a indiqué, en particulier, que la langue était un obstacle majeur, tout juste la moitié des membres de l'Équipe parlant anglais, et a souligné le manque de continuité dans la participation, les très grandes différences entre les contextes des politiques forestières nationales et le manque de compétences techniques des membres de l'Équipe.

23. Trois membres (sur 51) ont répondu au questionnaire d'auto-évaluation. M. Petrov a indiqué que le principal objectif de l'Équipe, à savoir contribuer à la gestion durable des forêts au moyen de politiques forestières efficaces, ne pouvait pas être atteint dans les circonstances actuelles. Pour conclure, il a formulé une série de recommandations visant à améliorer l'action de l'Équipe. Il convenait entre autres: a) de rechercher et de désigner des personnes qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques forestières et qui disposent du mandat et de l'autorité voulus pour prendre des décisions dans ce domaine; b) d'établir des plans de travail annuels et un système de surveillance et de notification; et c) de trouver des fonds pour financer la participation de membres d'Asie centrale.

24. M. Petrov a conclu sa présentation en informant les participants que la Fédération de Russie avait entrepris, dans le cadre d'un processus de consultation auquel le public était associé, de formuler une politique forestière, la première du genre, qui devait être approuvée et ratifiée d'ici à la fin de 2012.

25. Un État membre a proposé que les activités de l'Équipe de spécialistes bénéficient de fonds destinés aux projets afin d'améliorer la participation et les résultats. En réponse, le secrétariat a indiqué qu'une proposition de projet de renforcement des capacités pour l'élaboration d'une politique forestière dans le cadre d'une économie respectueuse de l'environnement en Asie centrale et dans le Caucase a déjà été présentée en vue d'un financement éventuel par le Compte de l'ONU pour le développement. Si le projet est

accepté, il serait considéré comme apportant un capital initial destiné à encourager les contributions d'autres donateurs.

Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier

26. M. Florian Kraxner (membre de l'Équipe) a présenté les résultats de l'auto-évaluation de l'Équipe de spécialistes au nom du responsable de cette dernière. Le Réseau de spécialistes compte 130 membres, dont 40 qui ont été nommés officiellement. L'enquête a été adressée à tous les membres. Six membres ont répondu à l'ensemble du questionnaire, soit 4,6 % de l'ensemble des membres de l'Équipe. Des réponses ont été reçues pour l'Europe occidentale (1), l'Europe centrale (3) et l'Europe orientale (1), mais aucune pour l'Europe méridionale. Une personne du secteur privé a également répondu.

27. Malgré le faible nombre de membres ayant répondu, les questionnaires retournés en réponse à l'auto-évaluation du Réseau de spécialistes ont été jugés utiles et comme dressant, globalement, un tableau positif. Les principales motivations pour participer étaient l'échange de données d'expérience et d'enseignements, la constitution d'un réseau professionnel et l'accès à des résultats tangibles. La direction et les orientations ont été jugées comme assez satisfaisantes. Tous les domaines couverts par le mandat actuel ont été jugés pertinents et les résultats dans certains ont été considérés comme particulièrement concluants et comme ayant un impact, en particulier le travail accompli pour le cadre stratégique, pour l'Année internationale des forêts et pour l'UE. Un plus large engagement de certains pays a été jugé souhaitable.

28. Le Groupe de travail s'est félicité de la coopération étroite établie par le Réseau de spécialistes avec d'autres spécialistes de la communication dans le secteur forestier (Forest Europe, UE et Forum des Nations Unies sur les forêts). Il a été noté toutefois que les communications d'autres secteurs sur les forêts (à savoir la biodiversité, l'environnement) contredisent souvent les messages provenant du secteur forestier, ce qui crée une confusion dans l'esprit du public sur cette question. Le Groupe de travail a suggéré que le Réseau de spécialistes s'efforce de dialoguer davantage avec d'autres secteurs et s'emploie à élaborer des messages qui touchent tous les secteurs, en coopération avec d'autres communautés.

29. Il a également été souligné que la filière suivie par l'Équipe de spécialistes pour rendre compte à l'Organe directeur est désormais plus claire et reconnue par l'Équipe, à la suite de la révision récente du mandat du Groupe de travail.

Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier

30. M. Jeff Prestemon, responsable adjoint de l'Équipe, a présenté l'auto-évaluation de cette dernière. Huit membres (sur 93) ont répondu. La plupart des membres de l'équipe de base et des spécialistes ont indiqué que le manque de ressources, selon leur niveau d'engagement et l'appui fourni par leur institut/pays, était le principal facteur limitant la participation. La répercussion des informations par l'équipe de base aux correspondants dans les pays a été jugée sporadique et limitée faute de temps et de ressources. Il convenait de rechercher les moyens de mieux faire participer les correspondants nationaux. La Russie ainsi que les pays méditerranéens et les pays des Balkans étaient particulièrement moins impliqués dans le processus.

31. S'agissant des activités futures, les membres de l'Équipe ont suggéré d'accorder une plus grande place à la mondialisation, à l'influence des économies émergentes ainsi qu'aux effets des changements climatiques et aux liens avec l'écologie. Ils ont aussi recommandé d'adopter une approche plus cohérente de la modélisation des scénarios et d'améliorer la cohérence des perspectives au niveau sous-régional en vue de la réalisation éventuelle d'une étude sur les perspectives pour l'ensemble de la région de la CEE.

32. Les membres de l'Équipe ont préconisé de mieux faire connaître et de mieux rémunérer les auteurs et ils ont donc encouragé le secrétariat à appeler les gouvernements à mobiliser des contributions et à faire prendre conscience de l'importance des perspectives.

33. En réponse à une question concernant les utilisateurs des perspectives, il a été indiqué que le processus d'examen stratégique devrait apporter davantage d'informations sur la manière dont les usagers perçoivent ces études.

34. La Fédération de Russie a informé le Groupe de travail que les perspectives de la Russie étaient bien avancées et qu'elles devaient paraître en septembre 2012, au moment de la réunion du Comité des forêts de la FAO.

Réseau commun d'experts chargé de mettre en œuvre la gestion durable des forêts

35. Le responsable du Réseau commun d'experts OIT/CEE/FAO a informé les représentants que le comité de pilotage de l'Équipe avait achevé d'élaborer le questionnaire d'auto-évaluation. Il a fait part au Groupe de travail de certains des enseignements tirés depuis 2008. L'identification de centres de liaison nationaux a été vue comme une étape nécessaire pour améliorer la diffusion et l'impact des activités. Le manque de ressources financières reste une question critique pour organiser les réunions du comité de pilotage. D'un point de vue plus stratégique, le responsable du Réseau a insisté sur la complexité croissante de la réglementation s'appliquant aux activités forestières et sur la nécessité de former tant les salariés que les employeurs en la matière. Il a également expliqué l'importance de s'employer au niveau européen à concevoir une formation moderne à la foresterie.

Observations générales formulées par le Groupe de travail au sujet des rapports des équipes de spécialistes

36. Il est à noter que toutes les équipes de spécialistes ont considéré que l'appui financier insuffisant fourni à leurs activités était le principal facteur limitant la participation des membres des équipes aux réunions pertinentes et leur contribution aux activités des équipes.

37. La plupart des observations formulées par le Groupe de travail avaient trait au processus de l'enquête et au faible pourcentage de membres des équipes qui avaient répondu. Les opinions divergeaient quant aux raisons expliquant ce petit nombre de réponses: certains l'attribuaient à un manque d'intérêt pour le processus d'examen, tandis que d'autres y voyaient, au contraire, le signe que les équipes de spécialistes ne nécessitaient aucune modification particulière ou n'appelaient aucune critique et, par conséquent, qu'il n'était pas nécessaire de leur demander leur avis. Nombre des personnes censées répondre ne l'avaient pas fait car elles considéraient que l'enquête visait uniquement les pays membres, non leurs organisations. D'une manière générale, il a été reconnu que les enquêtes entraînent une charge de travail pour les fonctionnaires des pays membres et qu'il convenait d'éviter chaque fois que possible cette méthode d'évaluation.

38. Pour encourager un plus grand nombre de membres des équipes de spécialistes à répondre au questionnaire, le Groupe de travail a suggéré de repousser à fin avril la date limite pour le retourner. Les nouvelles réponses devaient être adressées au secrétariat, de manière que l'on puisse mieux évaluer le travail des équipes de spécialistes ainsi que les recommandations et les suggestions connexes visant à l'améliorer. Il a été demandé aux responsables des équipes de faire des efforts supplémentaires pour se rapprocher de leurs membres et obtenir qu'ils répondent rapidement.

39. S'agissant des modifications éventuelles des mandats des équipes spéciales en général, il a été suggéré que le projet de Plan d'action CEE/FAO pour le secteur forestier dans une économie verte serve de point de départ lors de la reformulation du mandat des équipes.

VI. Encadrement du domaine d'activité 1: marchés et statistiques (point 5 a) de l'ordre du jour)

40. Les problèmes rencontrés et les progrès faits dans les activités consacrées l'année dernière à la Revue annuelle du marché des produits forestiers ont été présentés en même temps que les projets et les problèmes rencontrés dans les activités de cette année, entre autres la suppression d'un chapitre sur les bois tropicaux, les modifications à apporter au chapitre sur les produits forestiers certifiés, l'ajout d'un chapitre spécial consacré aux produits forestiers novateurs, ainsi que l'ajout de fonctionnalités électroniques, notamment de liens dans la version en ligne de la publication. La révision des procédures pour les débats et les déclarations du Comité du bois sur le marché a également été évoquée. Le thème de la Revue 2012 sera les «produits forestiers durables». Le secrétariat a également présenté les travaux réalisés en 2011 en vue du renforcement des capacités et a indiqué que pour cette année les financements des ateliers ou d'autres projets portant sur le renforcement des capacités étaient actuellement insuffisants.

41. En plus de ces difficultés, la Revue annuelle du marché des produits forestiers est confrontée à des problèmes et un manque de ressources. Les financements ont été réduits et, au moins à court terme, les ressources humaines l'ont été elles aussi à la suite du gel des recrutements.

42. Le Groupe de travail a approuvé les modifications apportées à la Revue du marché au sujet des produits forestiers certifiés et il a indiqué que la certification est une question qui l'intéresse et qui pourrait revêtir une signification nouvelle compte tenu du système de «diligence raisonnée» introduit dans la législation aux États-Unis et en Europe (*Lacey Act* et Réglementation de l'UE sur le bois). Il a également été indiqué que la Revue est une publication peu coûteuse et facile à produire rapidement qui occupe un créneau unique en fournissant chaque année des informations à jour sur le marché des produits forestiers.

43. Les modifications apportées à la version électronique de la Revue du marché ont été approuvées. Dans ce domaine de travail, la Revue du marché et la base de données sur le bois sont considérées comme deux des principaux produits. Il faudrait donc privilégier le couplage électronique de ces deux produits, pour mettre en correspondance les éléments analytiques et statistiques des travaux sur les produits forestiers.

44. Il a été signalé que la base de données sur le bois n'était à jour que jusqu'en 2009 et que, dans l'idéal, il conviendrait pour l'actualiser d'y incorporer les informations extraites de la Revue du marché. Le secrétariat a expliqué que la base de données contenait en fait les données de 2010 et que l'on pouvait y accéder par le biais des données ayant servi à l'élaboration de la Revue annuelle du marché des produits forestiers, des fichiers de données compressés pour la période 1964-2010, de FAOSTAT et d'Eurostat. Cependant, les pages consacrées aux produits sur le site Web CEE/FAO n'avaient pas été mises à jour avec les chiffres de 2010, et d'autre part elles ne contenaient pas de données sur les produits secondaires, ce qui était dû à l'insuffisance des ressources pour produire la Revue annuelle du marché des produits forestiers l'année dernière.

45. Le Groupe de travail a déclaré qu'il souhaitait qu'il soit remédié au manque actuel de ressources pour la Revue du marché et le secrétariat a abondé dans son sens. Étant donné qu'il manque 20 000 dollars des États-Unis, si des ressources financières supplémentaires ne sont pas trouvées dans les deux mois à venir, le secrétariat ne peut pas garantir la

publication de l'étude dans sa présentation actuelle et des chapitres essentiels devront être supprimés. Il a été noté que des promesses de financement de la Revue par les pays pendant un ou deux ans (par exemple dans le cadre de mémorandums d'accord) pourraient être une option méritant d'être étudiée, étant donné que cela garantirait la publication régulière de la Revue et éviterait d'avoir à résoudre chaque année les mêmes problèmes de financement.

46. Les autres remarques relatives à la Revue du marché avaient trait à l'éventualité de repousser la date de sa publication, ce qui permettrait de pouvoir y faire figurer les dernières données disponibles. Il a été noté toutefois que ce changement de date ne cadrerait pas avec le calendrier de la réunion du Comité du bois, étant donné que la Revue annuelle du marché des produits forestiers doit être publiée à temps pour la session d'octobre du Comité.

47. La publication tardive de la version française de la Revue du marché a également été relevée. Dans l'idéal, le Groupe de travail aimerait que la traduction en français de la publication soit réalisée à temps, mais, même si cela n'est pas possible, la publication en français présente toujours un grand intérêt et devrait donc être maintenue.

48. Le nombre actuellement insuffisant de projets de renforcement des capacités pour l'Europe méridionale a été évoqué, de même que la nécessité de trouver des pays d'accueil et des promoteurs.

49. Des activités récemment menées ou prévues portant sur les statistiques des produits forestiers ont été présentées et, en particulier, le questionnaire annuel commun sur le secteur forestier et le questionnaire du Comité du bois. Les résultats des indicateurs de succès utilisés pour suivre l'exécution du programme ont été examinés. Il a été fait part de l'issue de la réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières au Groupe de travail, et en particulier de la décision de demander une révision approfondie du Système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes afin qu'il corresponde mieux aux besoins en matière de données dans le secteur des produits forestiers et au questionnaire annuel commun sur le secteur forestier. Enfin, les conclusions de l'analyse du blog du site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts ont été présentées.

50. Les délégations ont appuyé vigoureusement la révision du Système harmonisé pilotée par la FAO, en particulier l'inclusion des grumes de sciage et d'une ventilation plus détaillée des espèces. Le processus a été décrit dans ses grandes lignes et des précisions sur la proposition de la FAO ainsi que des informations sur le centre de liaison national pour l'Organisation mondiale des douanes (OMD) seront communiquées aux représentants du Groupe de travail afin qu'ils encouragent leur pays à appuyer la proposition au sein de l'OMD. La version électronique du tableau contenant les modifications proposées sera également fournie aux représentants.

51. La date butoir du 15 mai pour la soumission par les pays des données du questionnaire annuel commun sur le secteur forestier a été jugée à nouveau comme difficile à respecter, mais les représentants avaient l'intention de faire de leur mieux pour fournir les données dès que possible. En réponse à une question, le secrétariat a indiqué qu'aucune modification substantielle ne devait être apportée au questionnaire de 2012, mais que la version 2013 comprendrait une question relative à la production et au commerce de granulés de bois.

52. Les représentants ont encouragé le développement de la base de données sur les prix dans le prolongement de l'atelier coorganisé avec l'Institut forestier européen en novembre dernier. Bien que le manque de ressources ait limité les activités dans ce domaine, la CEE/FAO et l'Institut étaient disposés à débattre de la poursuite de la collaboration pour améliorer la diffusion d'informations sur les prix pour les milieux forestiers. Plusieurs pays ont indiqué qu'ils étaient disposés à fournir des données pour le projet.

53. Les principaux résultats de l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois ont été présentés. Le secrétariat a remercié les pays d'avoir répondu à l'enquête et s'est également félicité des contributions importantes de plusieurs correspondants destinées à régler des problèmes et à améliorer la programmation des feuilles de calcul. Les représentants ont également été informés du calendrier du prochain cycle d'enquête (sur les données de 2011) et des activités prévues pour l'année à venir. Celles-ci comprennent l'organisation d'un débat sur les orientations politiques à Genève, le 8 mai 2012, pour examiner les avantages et les inconvénients de l'utilisation croissante de la biomasse ligneuse pour la production d'énergie et d'un atelier de renforcement des capacités devant se tenir à Paris du 11 au 13 juin et destiné à améliorer les statistiques nationales et internationales sur l'énergie provenant du bois.

54. M. Branko Glavonjic (Serbie) a présenté les méthodes et les résultats d'un projet de coopération technique de la FAO sur la dendroénergie. M. Florian Steierer, de la FAO, a mis en relief les activités menées par cette organisation dans ce domaine de travail. Il a notamment mentionné l'élaboration d'un manuel pour l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois et évoqué le recrutement de consultants bilingues parlant russe et anglais pour faciliter les travaux menés dans le cadre de l'enquête avec des pays russophones.

55. Le Groupe de travail a jugé intéressants les résultats de l'Enquête sur l'énergie provenant du bois de 2009 et s'est félicité de l'amélioration de la qualité de l'enquête. Le calendrier proposé pour le cycle d'enquête 2011 a recueilli l'approbation générale. Les possibilités de convergence entre les processus de présentation de rapports de la CEE/FAO et d'Eurostat ont été soulignées. Dans le même esprit, une proposition d'étude de la manière dont les données de l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois pour les pays de l'UE pourraient être incorporées dans le modèle des rapports d'étape sur la mise en œuvre des plans d'action nationaux en matière d'énergie renouvelable (demandés conformément à l'article 22 de la Directive 2009/28/CE de l'UE) a été accueillie avec intérêt. Les options possibles pour instaurer un rythme annuel pour l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois ont également été débattues, bien que plusieurs délégations se soient montrées réticentes à préparer une enquête complète chaque année. Une solution éventuelle serait de préparer une «version allégée» pendant les années intermédiaires.

56. Il a été noté que les exigences du calendrier doivent être respectées et qu'il n'est pas possible d'envoyer le questionnaire de l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois avant septembre étant donné que les tableaux préremplis ne peuvent être achevés qu'en août.

57. Les représentants ont souligné l'importance de développer les activités actuelles dans le cadre de l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois et également d'accroître le nombre de pays participants. Dans ce contexte, une recommandation a été adressée aux Bureaux afin qu'ils étudient la constitution d'une équipe de spécialistes des questions relatives à l'énergie provenant du bois. L'appui aux activités de l'Enquête visant à élargir la participation au processus a également suscité l'intérêt.

VII. Encadrement du domaine d'activité 2: évaluation des ressources forestières (Point 5 b) de l'ordre du jour)

58. Le Groupe de travail a été informé des faits nouveaux récents concernant la finalisation, la diffusion et l'évaluation du rapport 2011 Forest Europe/CEE/FAO sur l'état des forêts en Europe. Le rapport final et les documents de base sont disponibles sur les sites Web de la CEE/FAO et de Forest Europe. Les résultats du processus d'établissement des rapports sont actuellement présentés à différentes réunions internationales et nationales,

chaque fois que cela est possible, en même temps que les résultats de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS II) pour la période 2010-2030.

59. Deux outils de diffusion particuliers, visant des publics différents, ont été mis au point: i) une base de données interactive Forest Europe et CEE/FAO sur les indicateurs quantitatifs qui a été lancée en décembre 2011, et qui comporte, pour la première fois, une version russe¹; ii) une plate-forme pédagogique en ligne offrant deux points d'accès, l'un pour les enseignants et l'autre pour les élèves de 11 à 12 ans (pas encore actif).

60. Le Groupe de travail a jugé utiles les travaux consacrés à l'Étude sur l'état des forêts en Europe 2011 et les activités de suivi entreprises. Le processus d'établissement du rapport a été vu comme un bon exemple de coopération entre différents experts venant de pays et organismes internationaux différents. Le rapport sur l'état des forêts en Europe a aussi été considéré comme un outil intéressant pour stimuler la communication entre les spécialistes des inventaires des forêts, les chercheurs et les décideurs. D'autres outils, tels que la plate-forme pédagogique, sont apparus comme des moyens prometteurs pour toucher de nouveaux publics et aborder de nouveaux aspects de la gestion durable des forêts.

61. En réponse à une question sur le point de savoir si l'on pouvait disposer de versions française et russe du rapport, le secrétariat a expliqué que cela était techniquement possible étant donné que l'Organisation des Nations Unies pouvait fournir des traductions en français et en russe dans le cadre des activités ordinaires dans ce domaine. Toutefois, pour faire assurer la traduction par l'ONU, les droits d'auteur de la publication, qui étaient actuellement détenus par Forest Europe, devaient être transférés à l'ONU et le logo de l'ONU devait être déplacé. Au moment de la réunion, le Groupe de liaison de Forest Europe à Oslo n'avait pas approuvé ces mesures.

62. Le Groupe de travail a souligné l'importance de rassembler aussi des rapports nationaux, étant donné la masse d'informations qu'ils contiennent. Il a été noté que le projet récemment lancé par l'Institut forestier européen sur l'évaluation de l'application des critères et des indicateurs en Europe serait un instrument utile pour recueillir des informations pertinentes au niveau national. Le secrétariat a été encouragé à coopérer avec l'Institut pour diffuser ces données.

63. Le secrétariat a informé le Groupe de travail des activités prévues concernant les rapports mondiaux à l'avenir, à savoir pour l'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO (FRA). La notification des données 2015 pour ce rapport se fera en collaboration entre la FAO et d'autres acteurs, notamment le Processus de Montréal, Foresterie Europe et la section CEE/FAO de la forêt et du bois. La collecte des données sera organisée de manière à éviter les chevauchements et les demandes multiples de données. Les contradictions entre les définitions des modules mondiaux et régionaux seront également évitées. Le processus de production, de collecte et d'examen des données sera rationalisé et des «guichets uniques» seront créés tant au niveau national qu'au niveau international pour la collecte des données.

64. Pour ce qui est de la collecte au niveau paneuropéen, une proposition de coordination de la collecte des données sur les indicateurs quantitatifs paneuropéens avec la collecte des données mondiales avait été acceptée par la réunion d'experts organisée par Forest Europe les 14 et 15 février à Madrid et incorporée dans le programme de travail de Forest Europe pour 2012-2015. La FAO, la CEE/FAO et le Groupe de liaison de Madrid jouent un rôle pilote dans cette activité.

¹ <http://w3.unece.org/pxweb/>.

65. Le Groupe de travail s'est félicité des progrès accomplis dans l'harmonisation des processus de notification pour l'évaluation mondiale des ressources forestières et le rapport sur l'état des forêts en Europe et il a encouragé, dans toute la mesure possible, l'harmonisation avec d'autres processus de notification de données sur les forêts. Il a également reconnu l'intérêt et les avantages de la coordination en la matière qui se traduit par un impact et une efficacité accrus. Les représentants ont soulevé plusieurs questions concernant les aspects techniques du processus de notification et ont fait ressortir les difficultés rencontrées dans la coordination de la collecte de données, en particulier celles tenant aux délais serrés dans lesquels le travail préparatoire doit être réalisé. Le Groupe de travail a jugé qu'il était nécessaire de prévoir des délais plus longs pour l'élaboration des modèles de présentation et des documents de référence connexes pour les rapports régionaux.

66. Il a été souligné que le processus de collaboration pour les rapports mondiaux serait une excellente occasion de développer la coopération entre les deux principaux processus sur les critères et les indicateurs dans la région de la CEE. Cette coopération pourrait comprendre la collecte conjointe d'importantes séries d'informations et la préparation d'une étude conjointe sur les forêts et la foresterie dans les régions tempérées et boréales. Le secrétariat a été encouragé à continuer de travailler avec la FAO, le Processus de Montréal et Forest Europe dans ce but.

67. En ce qui concerne la diffusion des données relatives à l'état des forêts en Europe, le Groupe de travail a encouragé le secrétariat à exploiter au mieux les données disponibles à des fins d'élaboration de politiques, d'éducation et de communication. De plus, il a été noté que la traduction dans les langues nationales des outils d'information et des outils pédagogiques devait être encouragée.

68. M. Johannes Hangler, responsable adjoint de l'Équipe de spécialistes de la surveillance de la gestion durable des forêts, a présenté les activités projetées par l'Équipe pendant la période à venir. L'Équipe de spécialistes tiendra sa prochaine réunion du 22 au 24 mai 2012 à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie). Elle a recensé les domaines en relation avec l'établissement de rapports internationaux sur les forêts et la gestion des forêts dans lesquels des améliorations substantielles et un engagement plus grand de sa part étaient nécessaires. Ces domaines étaient les suivants: i) perfectionnement de la méthode d'évaluation de la gestion durable des forêts; ii) amélioration de la notification des données sur la croissance des forêts et les prélèvements en forêt; et iii) amélioration de la notification de données sur les indicateurs socioéconomiques et autres indicateurs «difficiles». L'Équipe a également jugé que l'élaboration de nouvelles directives sur la notification de données en fonction des types de forêts européennes était un domaine où des travaux devaient être entrepris. M. Kit Prins a informé le Groupe de travail des faits nouveaux récents et des travaux complémentaires prévus en ce qui concerne la mise au point de la méthode d'évaluation de la gestion durable des forêts; et il a été proposé que les résultats détaillés de ces travaux soient présentés à la prochaine session du Groupe de travail.

69. À sa trente-troisième session, dans le prolongement de la table ronde sur les défis à relever en matière d'information forestière, le Groupe de travail avait demandé au secrétariat de formuler des propositions concernant les modalités des travaux futurs. Le secrétariat a proposé que l'Équipe de spécialistes de la surveillance de la gestion durable des forêts soit la principale plate-forme de coopération entre la FAO, la CEE/FAO, les organisations régionales, les pays et les experts. Cette proposition est actuellement débattue avec les partenaires et elle sera examinée plus à fond à la prochaine réunion de l'Équipe.

70. Le Groupe de travail a approuvé les orientations proposées pour les travaux et, en particulier, les efforts de développement de la coopération et de simplification des rapports sur les forêts; les représentants ont reconnu que l'Équipe constitue une plate-forme de

coopération ouverte et participative. La nécessité d'éviter dans toute la mesure possible le manque de cohérence et les chevauchements entre les activités a été soulignée. En particulier, les activités devraient être compatibles avec les nouvelles initiatives, et en tenir compte, comme le Plan d'action sur l'économie verte et, à cet égard, le dialogue devrait être maintenu entre l'Équipe et les partenaires concernés participant aux différentes initiatives. Le Groupe de travail s'est félicité de la bonne volonté manifestée par les partenaires dans la région paneuropéenne pour collaborer plus étroitement à la simplification des rapports sur les forêts de la région.

71. Le Groupe de travail a soulevé la question de l'applicabilité et de la valeur ajoutée de la classification des types de forêts européennes. À ce propos, il a demandé au secrétariat, eu égard également au manque de clarté quant à l'application de la classification des types de forêts européennes lors du prochain cycle de collecte de données sur les indicateurs paneuropéens, de consulter Forest Europe pour obtenir davantage d'informations et de conseils sur cette question. De plus, il a été suggéré que, avant d'aller plus loin dans l'application de la classification des types de forêts européennes, les partenaires concernés organisent un atelier pour finaliser le projet pilote et évaluer ses résultats, déterminer les défis à relever, échanger des données d'expérience et des enseignements et formuler des recommandations pour les travaux futurs.

72. Il a été pris note des plans de travail fournis pour l'évaluation de la gestion durable des forêts et des conseils donnés au sujet de la poursuite des travaux. À cet égard, il a été noté qu'il est nécessaire d'associer rapidement les décideurs au processus, ce qui contribuera à garantir que les activités pertinentes sont prises en considération dans l'action publique aux niveaux national et international et apportent des éclairages utiles aux décideurs. Il a donc été recommandé de rechercher la participation des décideurs concernés au sein des forums concernés (par exemple Forest Europe).

73. La préparation d'une nouvelle édition du rapport sur l'état des forêts privées a été évoquée eu égard au rôle important que les propriétaires de forêts privées jouent dans la mobilisation des ressources en bois. Le secrétariat a été encouragé à rester en contact avec les partenaires concernés afin d'examiner la possibilité d'élaborer un nouveau rapport sur le sujet. L'année 2014 a été présentée comme une année de référence appropriée pour lancer la première édition de ce rapport.

VIII. Encadrement du domaine d'activité 3: études sur les perspectives (point 5 c) de l'ordre du jour)

74. Le Groupe de travail a été informé des activités entreprises par le secrétariat et les parties prenantes pour diffuser les résultats de la deuxième étude sur les perspectives du secteur forestier européen (EFSOS II) auprès des différents secteurs aux niveaux national et international. Les délégations ont fait part au Groupe de travail des initiatives nationales lancées pour diffuser les résultats d'EFSOS II ou les exploiter.

75. Les principaux résultats de l'étude EFSOS II et de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Amérique du Nord (NAFSOS) ont été présentés, en même temps qu'un état actualisé de l'avancement de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier dans la Fédération de Russie. Le Groupe de travail a bien accueilli ces études et il a remercié leurs auteurs et l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier d'avoir produit ces documents utiles. En particulier, le Groupe de travail a souligné l'importance des études sur les perspectives pour établir le dialogue avec les spécialistes d'autres domaines de l'action publique comme l'énergie, les changements climatiques, la biodiversité et la gestion des terres.

76. Les représentants ont recommandé de se pencher, dans les activités futures, sur la meilleure intégration des effets sur les échanges et des flux ainsi que sur l'amélioration de la résolution spatiale des données. S'agissant de cette dernière, il a été suggéré d'adapter la portée de l'évaluation de la durabilité au niveau de chaque pays afin de tenir compte des différentes situations nationales.

77. Commentant le processus des études sur les perspectives, les représentants ont souligné qu'il fallait améliorer la communication entre le groupe restreint, les organes dont il relève et les correspondants. En raison du manque de temps et de ressources, la consultation des correspondants nationaux n'était pas optimale. Par ailleurs, compte tenu de leur complexité croissante, les modèles et les méthodes employés dans l'élaboration des études sur les perspectives sont moins accessibles aux correspondants nationaux qu'elles n'ont pu l'être dans le passé. Il reste donc très difficile de dialoguer avec les correspondants nationaux, de leur fournir des explications et de recevoir des observations valables de leur part. Il a donc été recommandé de renforcer les liens avec les instituts de recherche sur la foresterie régionaux et nationaux. À cet égard, une initiative visant à améliorer la compréhension des modèles prospectifs et à renforcer les capacités des experts nationaux a été mise en avant.

78. Le Groupe de travail a également débattu de la portée des études. Les différences entre la démarche suivie par EFSOS II (davantage axée sur les politiques) et NAFSOS (davantage axée sur le marché) ont été mises en lumière, de même que les divergences dans la couverture géographique d'EFSOS II comparativement au rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe. Les solutions possibles pour élargir leur portée afin d'y inclure les aspects relatifs au commerce et les recommandations de politique générale ont été examinés, de même que la possibilité de réaliser une étude à l'échelle de la CEE tout entière. Le Groupe de travail a recommandé d'exploiter les études nationales existantes sur les perspectives lorsqu'elles sont disponibles et de faire valider les données au niveau des pays par des experts nationaux afin de repérer les divergences potentielles. Un large débat devrait ensuite être organisé au sein des organes principaux pour formuler des conclusions et des recommandations.

79. Les représentants ont également informé le Groupe de travail de la manière dont les études sur les perspectives étaient utilisées dans leur contexte national. De manière générale, les études sur les perspectives étaient utilisées principalement par des chercheurs et des experts. Leur utilisation par l'industrie et par les décideurs a été perçue comme marginale. Il a été recommandé d'associer plus activement ces parties prenantes aux études sur les perspectives aux stades de l'élaboration et des recommandations d'action.

IX. Encadrement du domaine d'activité 4: aspects sociaux et culturels (point 5 d) de l'ordre du jour)

80. Il a été rendu compte des initiatives lancées en 2011 et des activités proposées pour 2012 au titre du domaine d'activité 4. Ces activités dépendent en grande partie des travaux du Réseau mixte d'experts de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts OIT/CEE/FAO. M. Christian Salvignol, responsable du Réseau, a mis en avant les principales réalisations du Réseau et leur impact. Celles-ci comprenaient notamment l'organisation de conférences et de manifestations telles que les conférences des centres de formation en foresterie, ainsi que l'élaboration d'outils pratiques «prêts à l'emploi», comme les certificats attestant des compétences acquises en foresterie (utilisateurs de tronçonneuses, entrepreneurs forestiers) et la définition des compétences et des modules de formation connexes pour la production d'énergie provenant du bois (projet WETnet).

81. Le Groupe de travail a souligné que les centres de formation en foresterie devaient fournir aux entreprises la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin pour répondre à l'accroissement prévu de la demande de bois. À cet égard, le Groupe de travail a jugé les activités du Réseau importantes et il a souhaité qu'elles soient poursuivies.

X. Encadrement du domaine d'activité 5: questions de politique générale et questions intersectorielles (point 5 e) de l'ordre du jour)

82. Il a été rendu compte des travaux entrepris dans le cadre du domaine d'activité 5, lesquels comprenaient: des contributions au dialogue mondial sur les forêts; le suivi et l'analyse des évolutions récentes des politiques, de la législation et des institutions du secteur forestier, ainsi que des programmes forestiers nationaux; les interactions entre le secteur forestier et d'autres secteurs; la gestion durable des forêts par le biais du renforcement des capacités pour les politiques et les institutions forestières; l'organisation de forums de politique générale sur les grandes questions d'actualité; l'échange d'informations sur l'amélioration de la gestion des incendies de forêts; l'amélioration des échanges et des communications aux niveaux sectoriel et intersectoriel. En particulier, le rapport faisait une place de choix aux nombreuses activités et manifestations organisées pour célébrer l'Année internationale des forêts, notamment des expositions, des manifestations et cérémonies spéciales et la délivrance d'un prix à une thèse de doctorat.

83. M. Florian Kraxner (membre de l'Équipe) a présenté les activités du Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier en 2011, en insistant en particulier sur les conseils importants donnés par le Groupe pour l'organisation de manifestations pendant l'Année internationale des forêts tant au niveau régional qu'au niveau mondial (par l'intermédiaire du Forum des Nations Unies sur les forêts). Il a aussi évoqué les travaux du sous-groupe de la pédagogie forestière, qui se consacre désormais à la définition des contours d'une stratégie commune européenne pour la pédagogie forestière.

84. Il a également indiqué que, lors de sa réunion de 2012, le Réseau de spécialistes avait décidé d'évaluer les activités entreprises en 2011 et d'examiner les enseignements retirés. M. Kraxner a aussi rendu compte des activités du Réseau visant à réduire l'écart existant entre les faits et la perception par le public des forêts et de l'utilisation du bois en Europe; de la Semaine européenne des forêts; et des activités visant à doter divers pays de capacités en matière de relations publiques.

85. En réponse à la demande du responsable de l'Équipe sur le Réseau mixte d'experts au sujet de l'éventualité de collaborer à une stratégie pour appeler l'attention sur les nouvelles formations dans le domaine forestier, le représentant du Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier a indiqué que l'ordre du jour de la prochaine réunion du Réseau, qui doit se tenir à Antalya en juin 2012, pouvait être modifié afin d'y inclure un débat sur cette question et il a invité le responsable du Réseau mixte d'experts à participer à cette réunion.

XI. Tendances récentes en matière d'économie forestière (point 6 de l'ordre du jour)

86. Le Groupe de travail s'est vu soumettre le plan d'ensemble d'un document (voir annexe) traitant de la foresterie et du développement économique dans la région de la CEE qui sera établi pour examen à la soixante-dixième session du Comité du bois (octobre 2012)

et présenté ensuite à la dixième session du Forum de Nations Unies sur les forêts. Les représentants ont approuvé l'idée qui leur semble une contribution utile et opportune aux débats au niveau mondial, ils ont formulé des observations et ils sont convenus d'examiner le plan d'ensemble du document et l'idée et de formuler de nouvelles observations pendant les deux semaines suivantes.

87. M. Charles McKetta (États-Unis) a présenté un exposé sur l'impact de la foresterie sur les économies locales en citant des exemples concrets empruntés à la région nord-ouest des États-Unis.

XII. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)

88. La Commission européenne a informé le Groupe de travail qu'elle a fait traduire en russe le texte de sa publication sur la mobilisation des ressources en bois, produit conjointement avec la CEE et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et qu'il est disponible sur demande.

89. La prochaine réunion du Groupe de travail devrait en principe se tenir du 18 au 22 mars 2013 à Genève. Un sondage informel a indiqué que les représentants seraient tout aussi satisfaits si la réunion pouvait être accueillie à Rome par la FAO.

XIII. Élection du Bureau (point 8 de l'ordre du jour)

90. Le Groupe de travail a élu M^{me} Elina Maki-Simola (Finlande) Présidente et MM. Johannes Hangler (Autriche) et Angelo Mariano (Italie) Vice-Présidents, leur mandat devant courir jusqu'à la fin de la trente-cinquième session.

XIV. Adoption du rapport (point 9 de l'ordre du jour)

91. Le Groupe de travail a adopté le rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

Annexe I

Plan d'ensemble de l'étude sur l'économie forestière (19 mars 2012)

Les forêts et le développement économique dans la région de la CEE

Introduction (1-2 pages)

Objectif du document: décrire la façon dont les forêts contribuent au développement économique dans la région de la CEE ainsi que les principales tendances. Sur cette base, déterminer les principaux enjeux politiques et les facteurs susceptibles d'éclairer les choix des responsables de l'élaboration des politiques.

Rappel (1 page)

Présentation générale de la couverture forestière, de la répartition régionale des forêts, de la superficie forestière par habitant, avec une comparaison avec d'autres régions (rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe, FRA, carte).

De quelle manière les forêts contribuent-elles au développement économique dans la région de la CEE? Situation en 2012 et tendances sur les vingt dernières années (10 pages, présentation de chaque thème sur une page standard²)

Introduction, mise en relief de la multifonctionnalité, des multiples sources de revenus et des diverses contributions des forêts au développement économique.

Les forêts créent de la richesse et des revenus

Part de la foresterie et des industries forestières dans le PIB, valeur des marchandises et des services commercialisés (rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe, FRA). Tendances des prélèvements ainsi que de la production, du volume et de la valeur (Revue annuelle du marché des produits forestiers). Recettes nettes des propriétaires forestiers (données partielles tirées du rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe).

Le secteur forestier fournit des emplois et des moyens d'existence

Nombre de personnes employées, par secteur, importance relative, propriété forestière, tendances (rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe, FRA).

² Principal message, un paragraphe d'explication, un graphique/carte et un tableau.

Le bois est une matière première renouvelable et un combustible importants

Consommation par tête, tendances, part du bois dans le total des énergies renouvelables (JWEE, Revue annuelle du marché des produits forestiers, rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe). Examen de la pérennité des approvisionnements en bois: moyens de mesure, facteurs déterminants, tendances (rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe, FRA).

Le secteur forestier produit peu de déchets et le taux de recyclage et de récupération des produits est élevé

Part des résidus dans la consommation de matières premières, importance du papier et des produits ligneux de récupération, protection des paysages grâce au bois, etc., tendances (EUWood, EFSOS).

La région de la CEE fournit à d'autres régions des produits forestiers issus de sources renouvelables

Balances commerciales régionales et tendances (par exemple augmentation des exportations nettes pour la région dans son ensemble) (Revue annuelle du marché des produits forestiers, base de données).

La contribution des produits et des services issus des forêts est beaucoup plus importante pour la société que leur valeur déclarée

Examen de l'estimation de la valeur des biens et services non commercialisés (captage, biodiversité, paysages, loisirs, protection, approvisionnement en eau, etc.). Estimations des valeurs approximatives (totales ou par hectare) (rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe, FRA).

Le public contribue financièrement de manière significative à la promotion de la gestion durable des forêts

Dépenses publiques consacrées aux forêts (rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe, FRA). Débat sur la question de savoir si les politiques et les instruments en place permettent de relever les principaux défis de manière efficace et efficiente?

La voie à suivre: perspectives et principaux défis (9 pages – en présentant également une question par page)

Perspectives pour le secteur forestier de la région de la CEE

Synthèse/résumé d'EFSOS II, NAFSOS (et RUFOS, si disponible).

La demande de bois peut-elle être satisfaite à l'avenir de manière durable?

Comparaison des résultats d'EFSOS/NAFSOS avec les critères de durabilité (EFSOS II, chap. 4).

Dans quelle mesure les forêts de la région de la CEE peuvent-elles contribuer, de façon durable, à l'offre d'énergies renouvelables?

Scénario énergétique EFSOS, NAFSOS. Chiffrer le potentiel et le placer dans son contexte. Évoquer les risques/menaces pour la durabilité.

Se doter d'un effectif durable

Établir des projections des besoins de main-d'œuvre à venir, sur la base des scénarios de production, en décrivant les problèmes rencontrés pour trouver des travailleurs possédant les compétences voulues.

Mettre en place et appliquer le paiement des services rendus par les écosystèmes forestiers

Concept de paiement des services écosystémiques, qui est important pour garantir l'équilibre entre les objectifs de la gestion forestière et faire en sorte que des ressources économiques soient disponibles pour la gestion durable des forêts. Potentiel et défis pour passer de la théorie à la pratique.

Promouvoir des produits forestiers innovants

Les produits forestiers innovants et la manière dont ils contribuent à l'économie verte (sur la base du scénario d'innovation d'EFSOS II et sur la base de NAFSOS et de la Revue annuelle du marché des produits forestiers).

Démonstration de l'intérêt de la gestion durable des forêts et communication à ce sujet

Se référer à l'évaluation de la gestion durable des forêts et à la certification, ainsi qu'à l'évaluation du cycle de vie. Importance de communiquer avec d'autres secteurs, notamment ceux de l'énergie et de l'environnement, et de les comprendre.

Faire du bois une composante centrale de l'économie verte

Plan d'action pour le secteur forestier dans l'économie verte.

Conclusion (1 page)

Comment le secteur forestier de la région de la CEE doit-il changer pour contribuer pleinement à une économie verte et pour jouer un rôle plus important dans le développement économique.

Sources

SoEF 2011: rapport 2011 sur l'état des forêts en Europe – vue d'ensemble la plus récente et la plus complète de la gestion durable des forêts dans la région paneuropéenne. N'inclut pas l'Amérique du Nord.

FRA: évaluation des ressources forestières mondiales, publication récente faisant autorité et qui couvre l'Amérique du Nord. Si nécessaire, compléter les données tirées de FRA par des sources nationales aux États-Unis/Canada, pour parvenir à une couverture similaire à celle de SoEF 2011.

FPAMR: Revue annuelle du marché des produits forestiers (nouvel intitulé prochainement): tendances et analyse des marchés.

JWEE: Joint Wood Energy Enquiry – données les plus récentes relatives à l'utilisation du bois pour produire de l'énergie.

EFSOS II: étude sur les perspectives du secteur forestier européen, 2011. Scénarios concernant les défis à relever.

NAFSOS: étude sur les perspectives de l'Amérique du Nord 2012 (à paraître prochainement). Contient aussi des scénarios intéressants du point de vue politique.

RUFSOS: étude sur les perspectives du secteur forestier russe – en préparation, il n'est pas certain que les résultats soient disponibles à temps.
